PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME

JEAN-TALON EST

PRÉSENTATION
12 JUIN 2019

Saint-Léonard
Montréal

architecture
urbanisme
design intérieur
durabilité
programmation
communication

PROVENCHER_ROY

1. PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX

2. VISION

3. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

4. PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

5. CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

6. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

1. PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX

2. VISION

3. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

4. PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

5. CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

6. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

CONSTATS ET ENJEUX PAR THÉMATIQUE

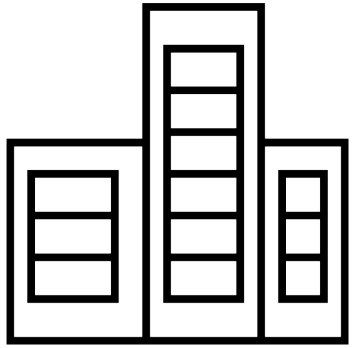

MORPHOLOGIE URBAINE
ET CADRE BÂTI

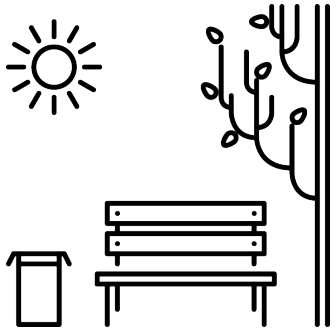

INSTITUTIONNEL - PARC

ANALYSE ÉCONOMIQUE

MOBILITÉ

CONSTATS ET ENJEUX PAR THÉMATIQUE

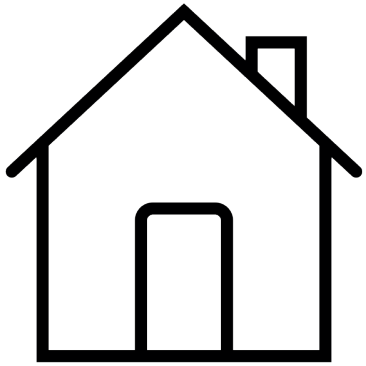

OCCUPATION DU SOL
RÉSIDENTIEL

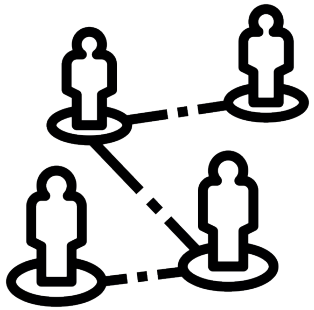

SOCIODÉMOGRAPHIQUE

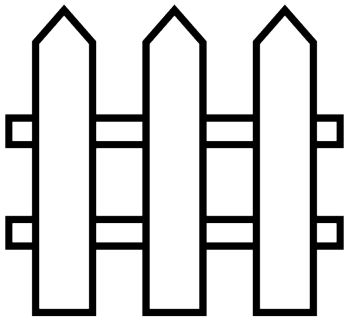

CONTRAINTES
ANTHROPIQUES

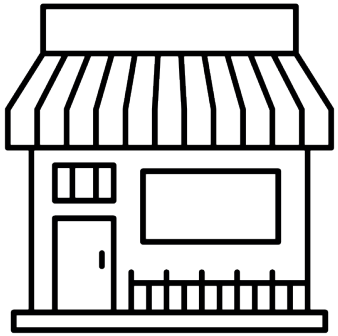

OCCUPATION DU SOL
COMMERCIAL

1. PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX

2. VISION

3. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

4. PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

5. CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

6. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

LA VISION

PLUS QU'UNE RUE, LE SECTEUR JEAN-TALON EST :

UN ESPACE POUR TOUS

UN ENDROIT POUR VIVRE DES EXPÉRIENCES

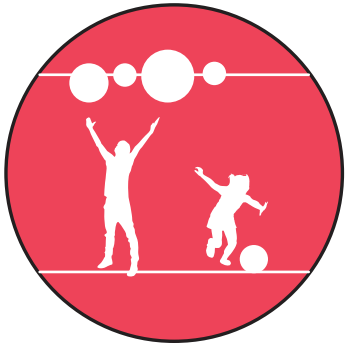

UN ENVIRONNEMENT SAIN ET PÉRENNE

UN ATOUT ÉCONOMIQUE POUR SAINT-LÉONARD

UN MILIEU SENSIBLE À L'ÉVOLUTION

UN ESPACE MULTIMODAL

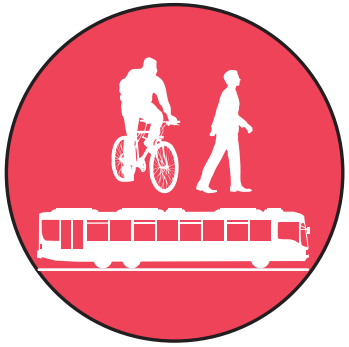

1. PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX

2. VISION

3. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

4. PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

5. CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

6. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

ORIENTATION 1

STIMULER LES ACTIVITÉS URBAINES POUR CRÉER UN LEVIER DE TRANSFORMATION URBAINE

8 OBJECTIFS

- » Développer des synergies économiques
- » Prioriser la présence commerciale au rez-de-chaussée
- » Planifier des emplacements pour certains usages
- » Intensifier les terrains sous-développés ou sous-utilisés
- » Régénérer le milieu par la revitalisation
- » Réinvestir dans les bâtiments existants
- » Favoriser la consolidation du tissu urbain
- » Miser sur la spécificité de chacun des 3 tronçons

ORIENTATION 2

MISER SUR UNE APPROCHE DE MOBILITÉ DURABLE BASÉE SUR LA DIMENSION HUMAINE ET LE CONTEXTE ENVIRONNANT

5 OBJECTIFS

- » Connecter les milieux de vie
- » Réduire l'espace consacré à l'automobile et augmenter celui réservé aux transports actif et collectif
- » Développer des pôles de mobilité misant sur l'intermodalité
- » Gérer le stationnement *sur* et *hors*-rue
- » Améliorer les conditions de déplacement des piétons et cyclistes

ORIENTATION 3

CHANGER LE PAYSAGE DE LA RUE POUR OFFRIR DES EXPÉRIENCES POSITIVES

5 OBJECTIFS

- » Favoriser les interactions sociales
- » Revoir l'aménagement de la rue et des intersections
- » Raffiner les interfaces entre les domaines public et privé
- » Améliorer la propreté et l'esthétisme du domaine public
- » Contrôler l'intégration architecturale et l'esthétisme des bâtiments et des aménagements visibles de la voie publique

ORIENTATION 4

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA RÉSILIENCE DANS LES CHOIX D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION

5 OBJECTIFS

- » Végétaliser les domaines public et privé
- » Encourager toutes les formes d'initiatives de développement durable
- » Prévoir une diversité des typologies d'habitation et des modes de tenure
- » Faciliter l'accès aux espaces publics et verts, et les mettre en réseau

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

VISION D'ENSEMBLE CONCEPTUELLE

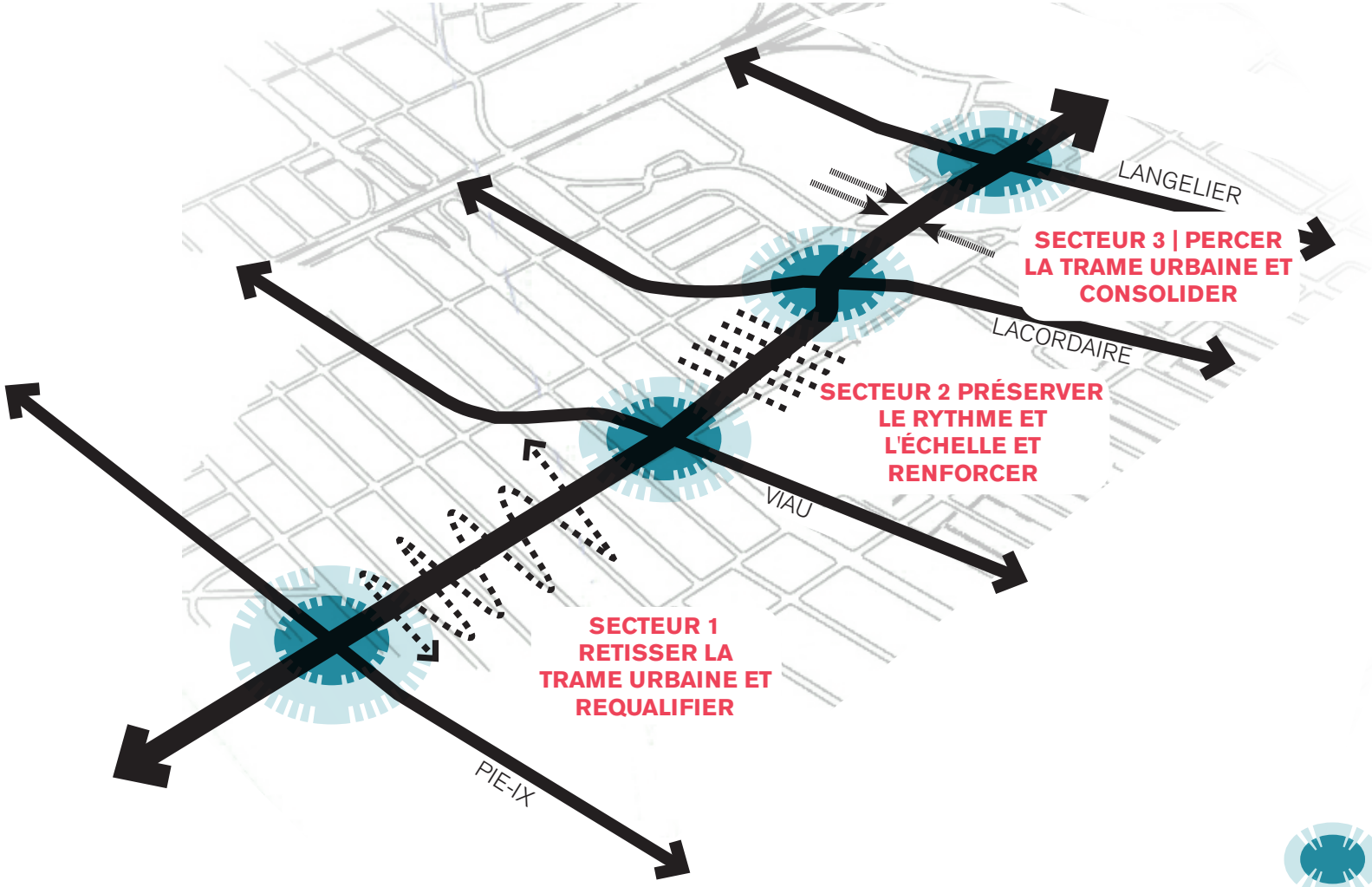

1. PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX

2. VISION

3. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

4. PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

5. CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

6. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

FASCICULE 1 REDÉVELOPPEMENT - TYPE REQUALIFICATION

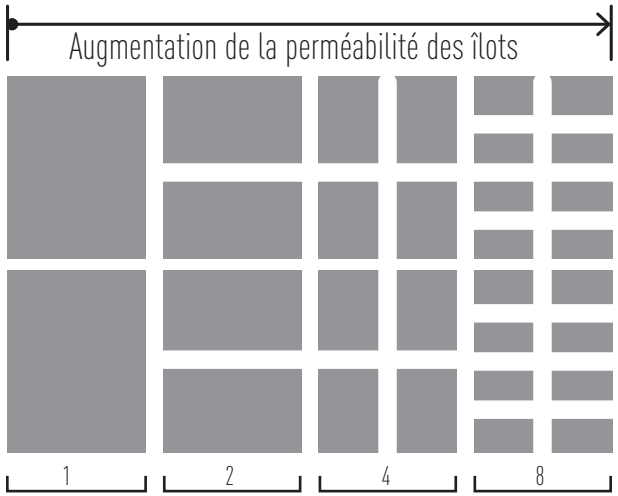

Principe de retissage de la trame urbaine

Rue locale à double sens

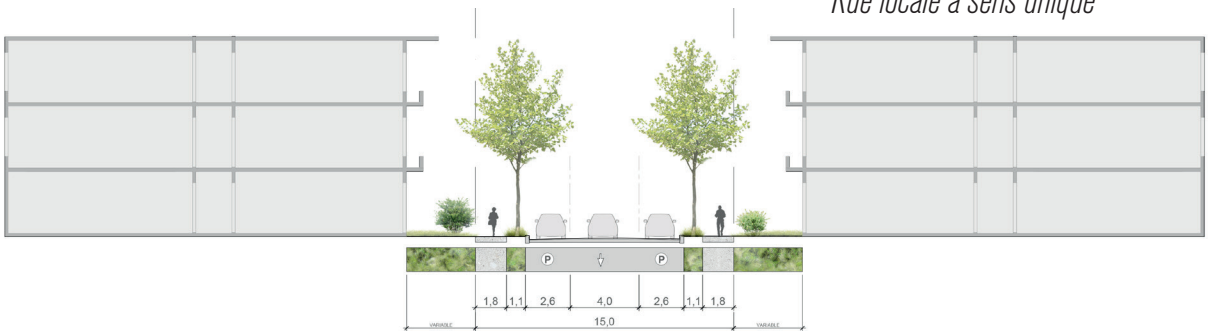

Rue locale à sens unique

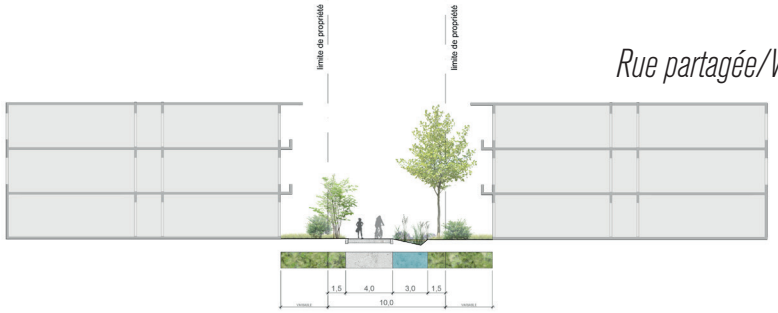

Rue partagée/Woonerf

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

FASCICULE 2 REDÉVELOPPEMENT - TYPE CONSOLIDATION

- » Favoriser le maintien de la trame viaire existante et perméabiliser le réseau local
- » Densifier selon les principes d'aménagement intercalaire
- » Considération du bâti déjà établi pour les nouvelles constructions
- » Respect de l'alignement déjà établi
- » Hauteurs et gabarits comparables au tissu établi
- » Mixité verticale dans les immeubles adjacents à la rue Jean-Talon Est
- » Privilégier les typologies résidentielles plex ou multifamiliales
- » Réinterpréter les espaces interstitiels

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

FASCICULE 3 REVITALISATION URBAINE

- » Revitaliser les façades
- » Relation entre le bâti et le domaine public
- » Aménagement des cours avant
- » Échelle et hiérarchie de l'affichage

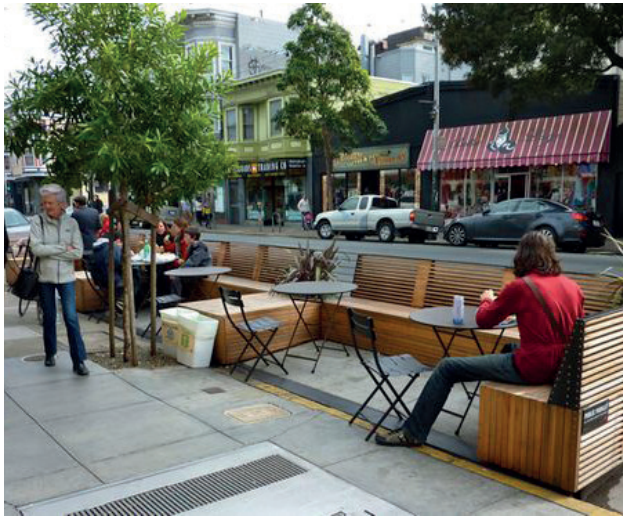

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

FASCICULE 4 AMÉNAGEMENT DES ÉDICULES DE MÉTRO

- Intégrer les points d'accès à des stations de métro au sein d'un ensemble architectural mixte
- Si un édicule doit être pavillonnaire, il doit devenir un marqueur du lieu
- Dégager des aires à vocation civique aux abords des stations de métro de configuration variée
- Favoriser l'intermodalité dans des pôles de mobilité
- Offrir des usages de nature diversifiée aux abords des points d'accès au métro
- Affirmer la présence des stations de métro à travers l'expression d'une caractéristique architecturale commune
- Rendre l'accessibilité universelle
- Viser l'obtention d'une certification environnementale pour les infrastructures de transports collectifs
- Dissimuler les structures auxiliaires

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

FASCICULE 5 AMÉNAGEMENT DE RUE

- Implantation de saillies
- Installation de mobilier urbain
- Plantation d'arbres
- Trottoirs aménagés selon 6 principes :
  - Largeur suffisante
  - Surface de pavage de qualité
  - Drainage efficient
  - Accessibilité universelle
  - Sécurité
  - Ombrage

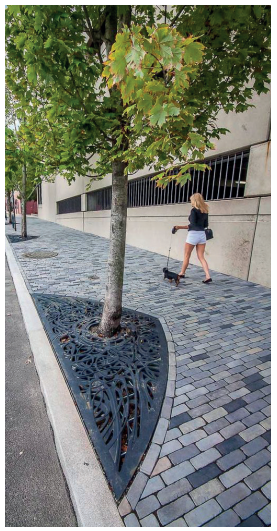

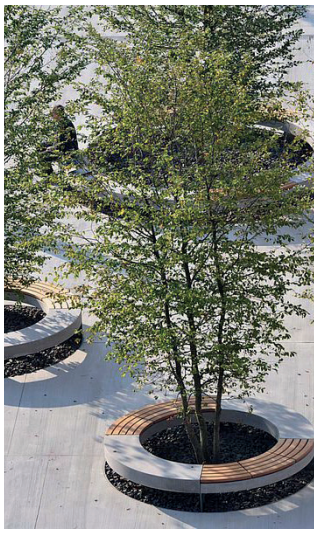

Zone de transition (domaine privé/public)

Parcours piéton dégagé

Zone tampon (entre le piéton et les véhicules)

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

FASCICULE 6 ESPACES PUBLICS ET VERTS

- » Assurer la desserte de chacun des milieux de vie
- » Mettre en réseau les différents espaces verts
- » Varier les types d'espaces publics et verts
- » Mettre en valeur les entrées de parc

- » 5 types de parcs :
  - Parc de quartier
  - Parc de voisinage
  - Place publique
  - Parc/Espace linéaire
  - Passage

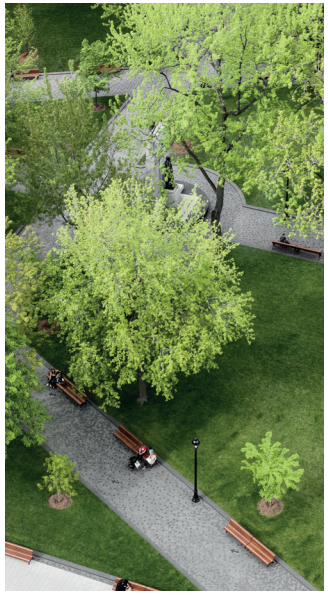

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

FASCICULE 7 TRAVERSES PIÉTONNES

- » Aménager des traverses piétonnes tous les 80-100 mètres
- » Réduire la longueur de la traversée
- » Rendre visibles les usagers
- » Marquer de façon distincte les traverses pour piétons
- » 3 types de traverses

Intersection conviviale

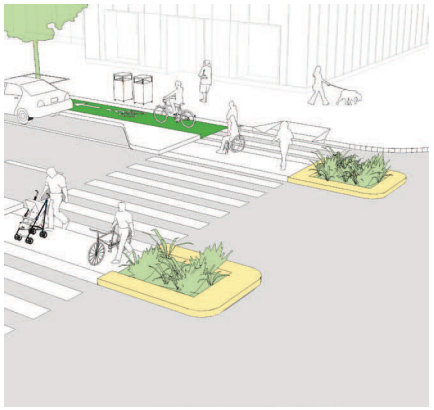

Aménagement d'un îlot de refuge

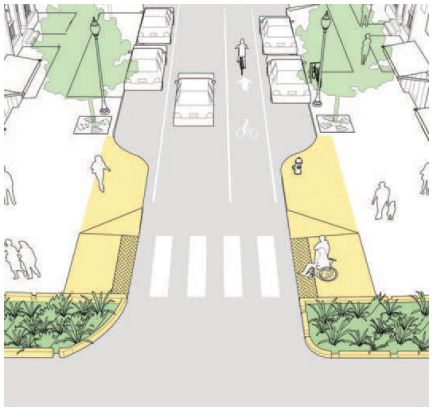

Saillies de trottoir

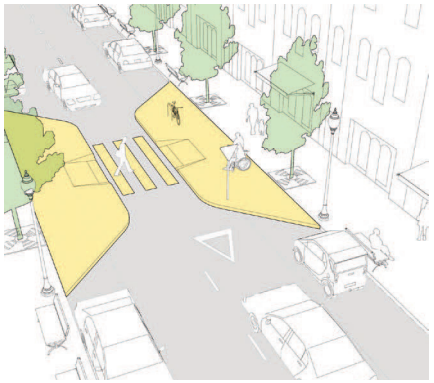

Goulot d'étranglement

Traverse surélevée

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

FASCICULE 8 ARCHITECTURE ET PERFORMANCE DES BÂTIMENTS

- Travailler la volumétrie des bâtiments
- Traiter les façades
- Choix de matériaux naturels

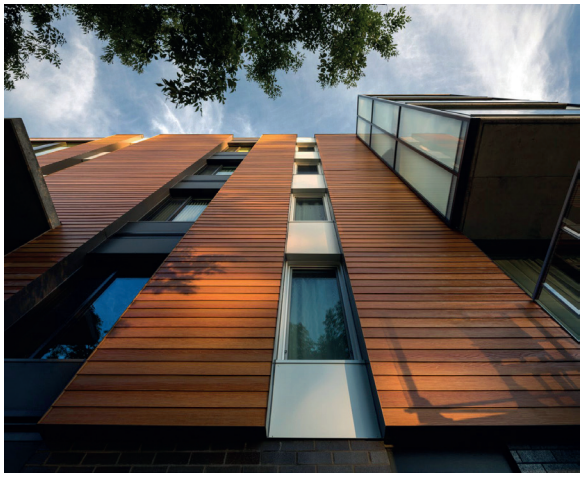

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

FASCICULE 9 INTÉGRATION DU LOGEMENT SOCIAL, ABORDABLE ET FAMILIAL

- Planifier le développement de logements accessibles (social, abordable et familial)
- Favoriser l'inclusion de mesures incitatives d'intégration du logement social, abordable et familial
- Adopter un traitement architectural qui s'insère au tissu existant

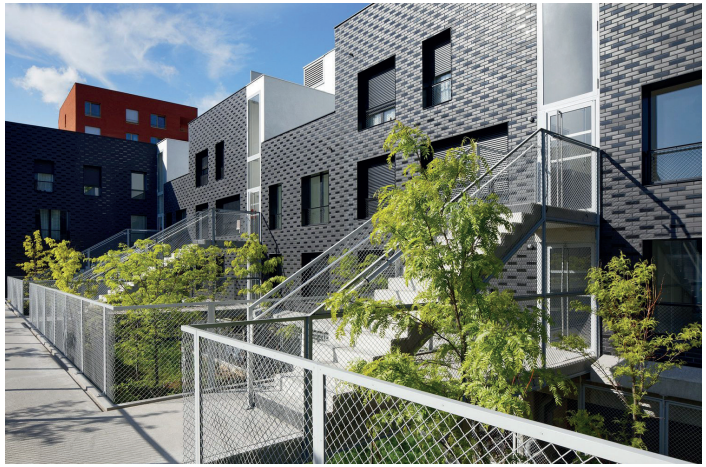

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

FASCICULE 10 GESTION DU STATIONNEMENT

- Planifier l'aménagement d'aires de stationnement souterrain ou étagé
- Bonifier le verdissement et matériau de revêtement des aires de stationnement existantes
- Adapter des mesures préférentielles de stationnement sur les axes résidentiels
- Accroître le nombre de cases de stationnement pour personnes à mobilité réduite
- Favoriser le partage des cases de stationnement
- Sécuriser les débarcadères et le stationnement sur rue autour des institutions scolaires

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

FASCICULE 11 UTILISATION TEMPORAIRE

- » Aménagement des chantiers
- » Animation des chantiers
- » Communication sur les chantiers
- » Gestion de la mobilité sur les chantiers
- » Favoriser les usages temporaires, via l'urbanisme transitoire

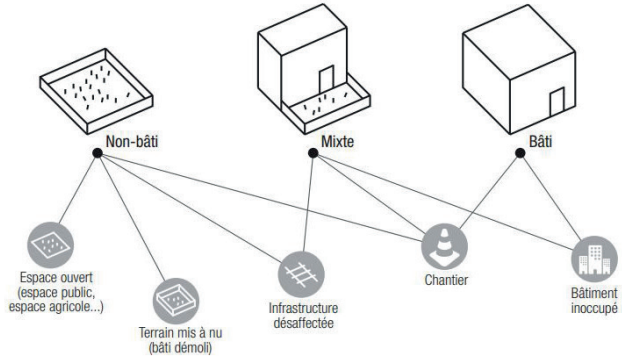

1. PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX

2. VISION

3. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

4. PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

5. CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

6. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

SECTEUR 1

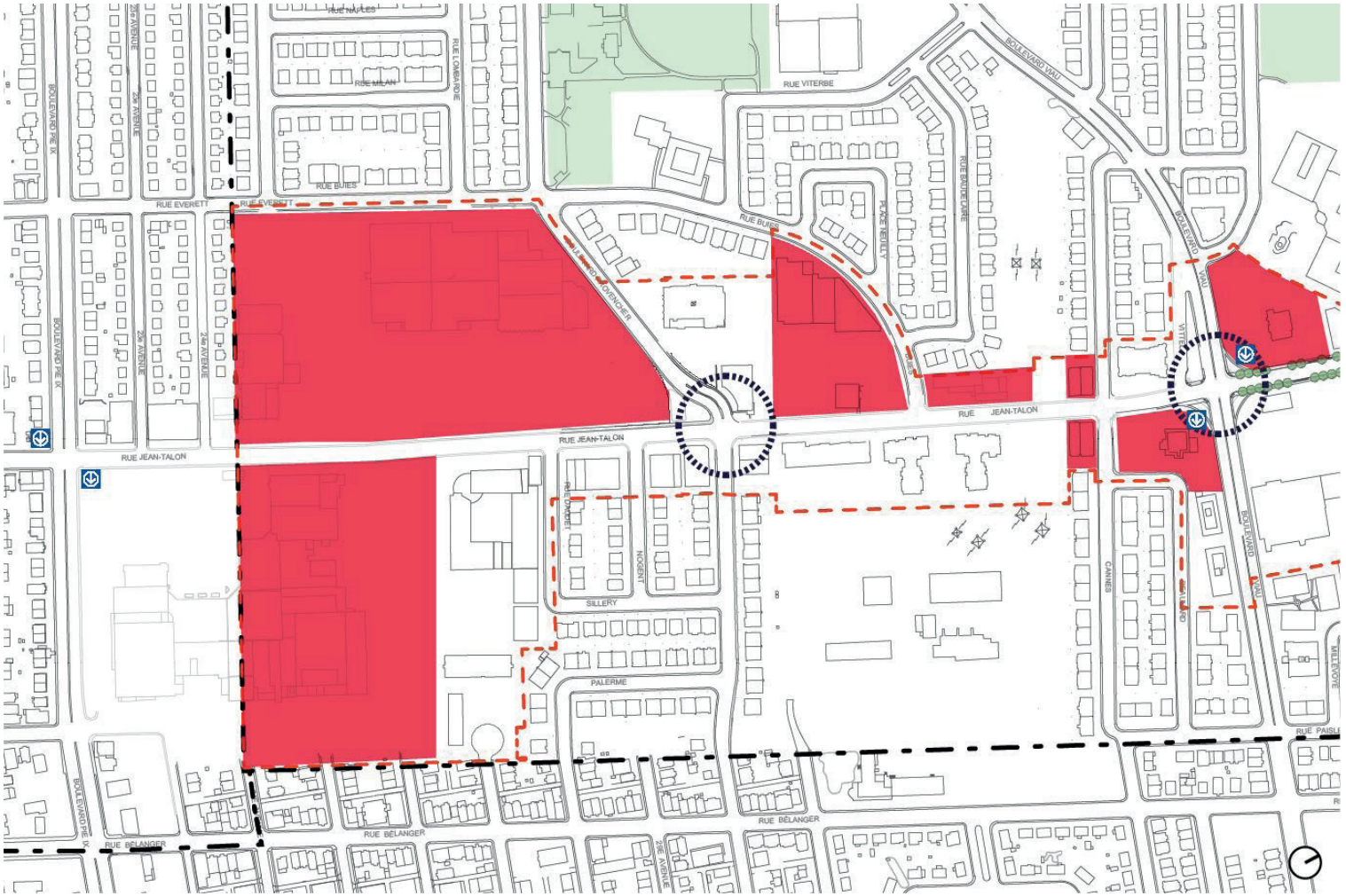

Intersections névralgiques à renforcer

Propriété à revitaliser

Propriété à consolider

CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

SECTEUR 1

1. RETISSER LA TRAME URBAINE POUR AUGMENTER LA PERMÉABILITÉ

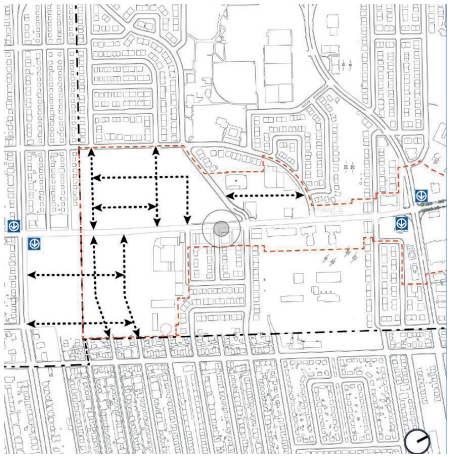

- Station ligne bleue projetée
- Limite du PPU
- Limites administratives
- Trame projetée

2. BONIFIER LES ESPACES VERTS ET LES PARCS

- Parcs/espaces verts existants
- Parcs/espaces verts projetés

3. METTRE EN RÉSEAU LES ESPACES VERTS EXISTANTS ET PROJETÉS

- Parcs/espaces verts
- Trame verte projetée

4. DÉFINIR LES DENSITÉS ET LES OCCUPATIONS DU SOL

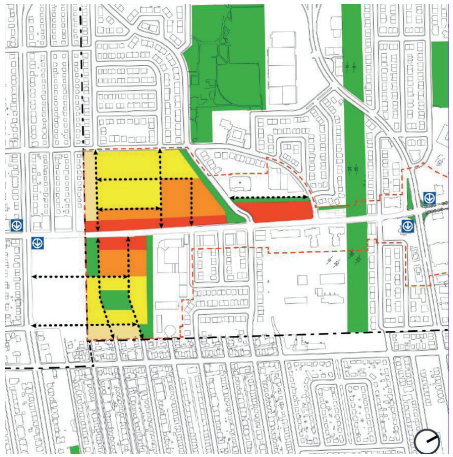

- Parcs/espaces verts
- Commercial (rez-de-chaussée)
- Mixte haute densité
- Résidentiel moyenne densité
- Résidentiel basse densité

CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

SECTEUR 2

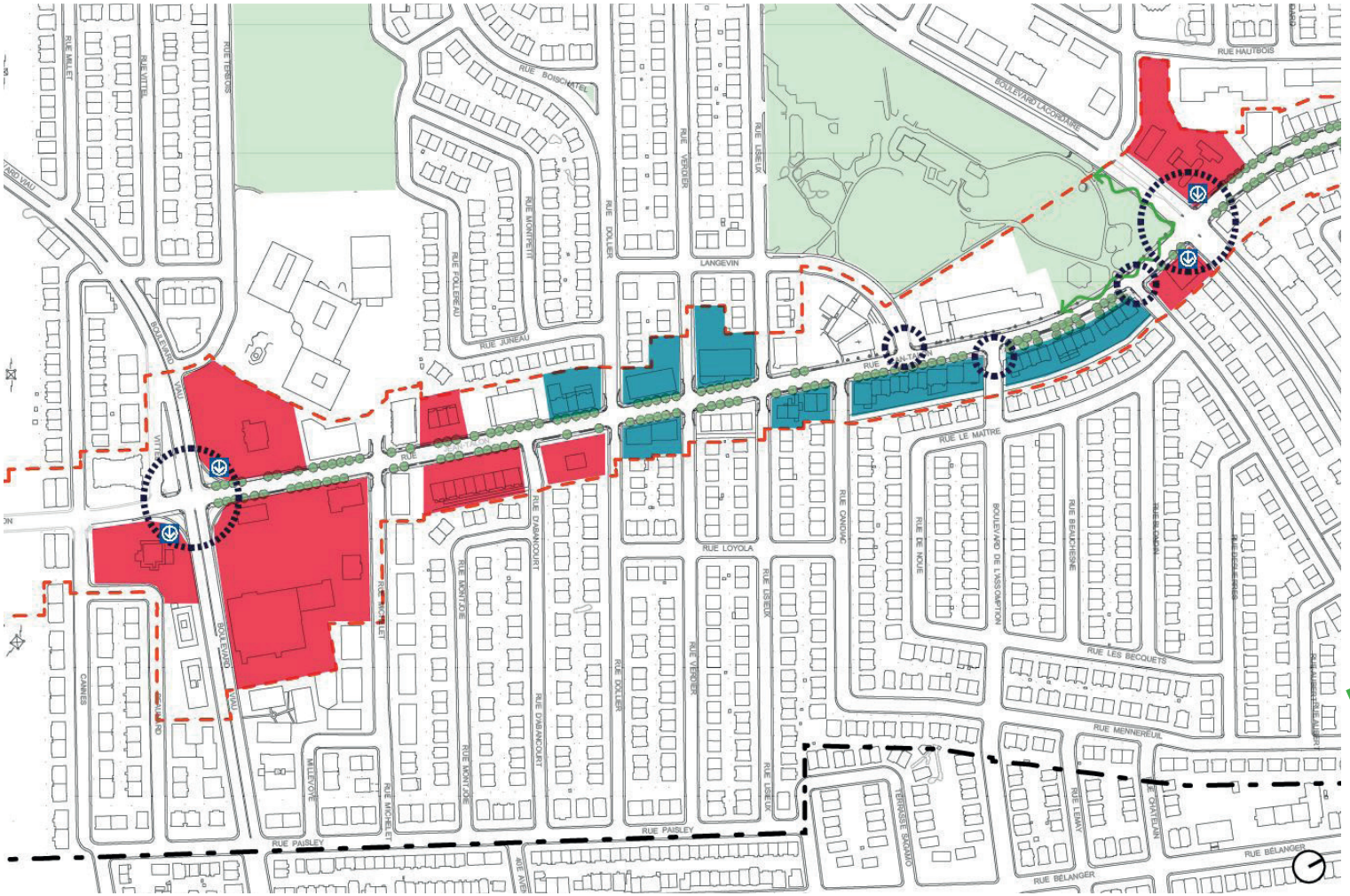

Mise en valeur de l'entrée de parc

Intersections névralgiques à renforcer

Propriété à revitaliser

Propriété à consolider

CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

SECTEUR 3

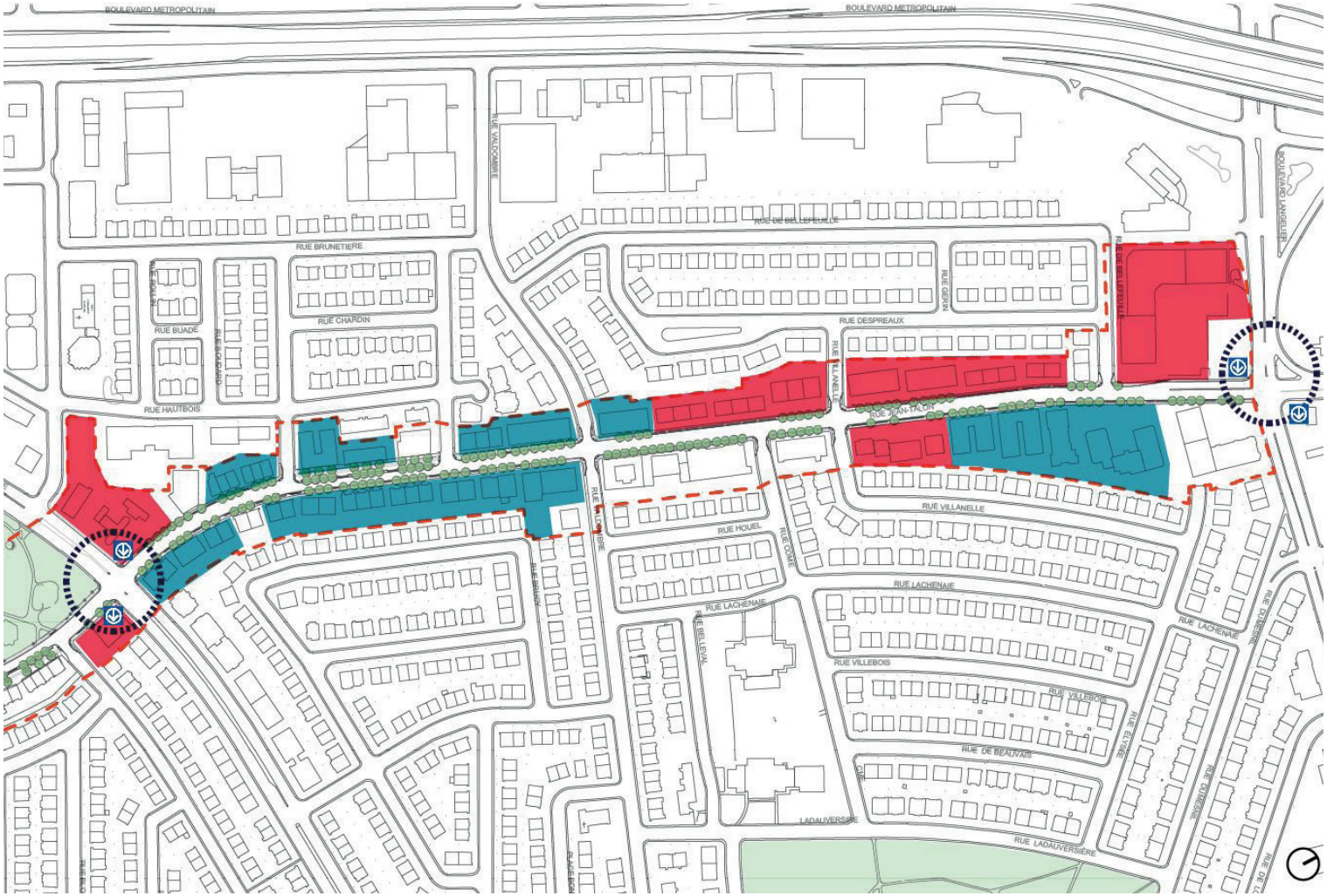

Intersections névralgiques à renforcer

Propriété à revitaliser

Propriété à consolider

1. PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX

2. VISION

3. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

4. PRINCIPES GÉNÉRAUX D'AMÉNAGEMENT

5. CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

6. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

PLAN D'ACTION - TRANSFORMATION URBAINE

	ACTION	ACTEURS IMPLIQUÉS	PRIORITÉ
1	CRÉER UN CHAPITRE SPÉCIFIQUE AU PIIA POUR ENCADRER L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX BÂTIMENTS, LA REVITALISATION DES FAÇADES, LA TRANSFORMATION DE BÂTIMENTS ET L'AMÉNAGEMENT EN COUR AVANT POUR LE SECTEUR DE LA RUE JEAN-TALON EST	» Arrondissement de Saint-Léonard » CCU	
2	CRÉER DES NORMES ET CRITÈRES SPÉCIFIQUES POUR L'AFFICHAGE DE LA RUE JEAN-TALON EST	» Arrondissement de Saint-Léonard » CCU	
3	PROMOUVOIR DES PROGRAMMES DE SUBVENTION AUPRÈS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES POUR LA REVITALISATION DES FAÇADES POUR LES PROPRIÉTÉS IDENTIFIÉES À REVITALISER AU CHAPITRE 5	» SDC Jean-Talon Est » Ville Centre » Arrondissement de Saint-Léonard	
4	REVOIR LES LIMITES DE HAUTEURS PERMISES, LA DENSITÉ ET L'AFFECTATION DU SOL DANS LE SECTEUR DE LA RUE JEAN-TALON EST	» Arrondissement de Saint-Léonard » Ville Centre	
5	ÉVALUER L'OPPORTUNITÉ, AVEC LA VILLE CENTRE ET LES ARRONDISSEMENTS VOISINS, DE PROLONGER LA TRAME URBAINE DANS LE SECTEUR AFIN DE RETISSER LES LIENS ET D'ASSURER LA PERMÉABILITÉ URBAINE	» Arrondissements de Saint-Léonard, Rosemont-La-Petite-Patrie, Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension » Ville Centre » Société de transport de Montréal	
6	TRAVAILLER DE CONCERT AVEC LA VILLE CENTRE ET LES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR ÉVALUER LE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE DU SECTEUR 1 TOUT EN ÉVITANT DE FAIRE COMPÉTITION AU PÔLE D'ANJOU	» Ville Centre » Arrondissements de Saint-Léonard, Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension, Rosemont-La-Petite-Patrie	
7	FAVORISER LE REDÉVELOPPEMENT DES PROPRIÉTÉS IDENTIFIÉES COMME À CONSOLIDER EN AJUSTANT LES OUTILS RÉGLEMENTAIRES	» Arrondissements de Saint-Léonard, Rosemont-La-Petite-Patrie, Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension » Ville Centre » Promoteurs	
8	RÉVISER LES USAGES AUTORISÉS AU REZ-DE-CHAUSSÉE POUR LES PROPRIÉTÉS AYANT FRONT SUR LA RUE JEAN-TALON EST	» Arrondissement de Saint-Léonard » SDC Jean-Talon Est	
9	FAVORISER L'INTÉGRATION DES ÉDICULES DE MÉTRO DANS DES BÂTIMENTS MIXTES DE MOYENNE À FORTE DENSITÉ AVEC UN USAGE COMMERCIAL AU REZ-DE-CHAUSSÉE, ET BUREAUX ET RÉSIDENTIELS AUX ÉTAGES SUPÉRIEURS	» Arrondissement de Saint-Léonard » Ville Centre » Société de transport de Montréal	
10	ÉLABORER UN GUIDE D'AMÉNAGEMENT AFIN D'ASSURER L'INTÉGRATION DES PROJETS DE GRANDS GABARITS À PROXIMITÉ DE MILIEUX DE VIE DE FAIBLE HAUTEUR	» Arrondissement de Saint-Léonard » Ville Centre	

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

PLAN D'ACTION - MOBILITÉ

	ACTION	ACTEURS IMPLIQUÉS	PRIORITÉ
11	CRÉER DES PÔLES DE MOBILITÉ AUTOUR DES STATIONS DE MÉTRO PROJETÉ OU AUX INTERSECTIONS STRATÉGIQUES QUI MISENT SUR LES DÉPLACEMENTS ACTIFS ET COLLECTIFS	» Arrondissement de Saint-Léonard » Ville Centre » Société de transport de Montréal » BIXI » Compagnies d'autopartage » Compagnies de taxi	
12	CONTRÔLER LE NOMBRE ET LA LARGEUR DES ENTRÉES CHARRETIÈRES SUR LA RUE JEAN-TALON EST, ET PRIVILÉGIER LES ENTRÉES SUR LES RUES SECONDAIRES	» Propriétaires fonciers » Arrondissement de Saint-Léonard	
13	ÉVALUER L'OPPORTUNITÉ D'AJOUTER DES PARCOMÈTRES ET DES VIGNETTES POUR LES RÉSIDENTS AFIN DE GÉRER LE STATIONNEMENT SUR RUE AVEC L'ARRIVÉE DU MÉTRO	» Stationnement de Montréal » Arrondissement de Saint-Léonard » Ville Centre	
14	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX DIFFÉRENTS COMITÉS DE TRAVAIL IMPLIQUANT LA VILLE ET LA STM EN LIEN AVEC LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE BLEUE	» Arrondissement de Saint-Léonard » Société de transport de Montréal » Ville Centre	
15	ÉVALUER LA POSSIBILITÉ DE CRÉER UN LIEN MULTIFONCTIONNEL VERT DANS L'EMPRISE D'HYDRO-QUÉBEC	» Arrondissement de Saint-Léonard » Hydro-Québec » Vélo Québec	
16	REVOIR LA CONFIGURATION DES INTERSECTIONS NÉVRALGIQUES ET ASSOCIER CES RÉAMÉNAGEMENTS AVEC LE PROJET DE MISE EN VALEUR DU DOMAINE PUBLIC DE JEAN-TALON EST	» Arrondissement de Saint-Léonard » Ville Centre » Société de transport de Montréal	
17	ÉVALUER L'OPPORTUNITÉ PAR LE BIAIS D'ANALYSE ET D'ÉTUDE POUR DIMINUER LA VITESSE DE CIRCULATION SUR LA RUE JEAN-TALON EST	» Arrondissements de Saint-Léonard et Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension » Ville Centre	
18	FAVORISER L'INSTALLATION DE PLUSIEURS BORNES BIXI DANS LE SECTEUR DU PPU ET PRIORISER LEUR LOCALISATION AUTOUR DES PÔLES DE MOBILITÉ PROJETÉS	» Arrondissement de Saint-Léonard » Ville Centre » Société de transport de Montréal » BIXI	
19	ÉTUDIER LA POSSIBILITÉ DE CRÉER DES LIENS ACTIFS ENTRE LES MILIEUX DE VIE DU SECTEUR 3 ET LA RUE JEAN-TALON EST DE FAÇON À EN FACILITER L'ACCÈS PAR LES RÉSIDENTS	» Propriétaires fonciers » Ville Centre » Arrondissement de Saint-Léonard	

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

PLAN D'ACTION - EXPÉRIENCES

	ACTION	ACTEURS IMPLIQUÉS	PRIORITÉ
20	RÉALISER LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE JEAN-TALON EST ENTRE LES BOULEVARDS VIAU ET LANGELIER	» Arrondissement de Saint-Léonard » Ville Centre	
21	ÉLABORER UN CONCEPT DE RÉAMÉNAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC À L'OUEST DU BOULEVARD VIAU. CE CONCEPT DEVRA S'ARRIMER AVEC CELUI PRÉVU ENTRE LES BOULEVARDS VIAU ET LANGELIER ET UN ÉVENTUEL PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC À L'EST DU BOULEVARD LANGELIER	» Arrondissements de Saint-Léonard et d'Anjou » Ville Centre	
22	ENTAMER DES RÉFLEXIONS SUR L'INTÉGRATION DE L'URBANISME TRANSITOIRE DANS LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME	» Arrondissement de Saint-Léonard » Organisme sans but lucratif Entremise » Propriétaires fonciers	
23	POURSUIVRE LES EFFORTS DE LA BRIGADE PROPRETÉ POUR LA RUE JEAN-TALON EST EN COLLABORATION AVEC LA VILLE CENTRE	» Ville Centre » Arrondissement de Saint-Léonard » Brigade propreté	
24	METTRE EN PLACE DES MESURES POUR L'AMÉNAGEMENT, L'ANIMATION, LA COMMUNICATION ET LA MOBILITÉ LIÉS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION	» Arrondissement de Saint-Léonard » Entrepreneurs » Société de transport de Montréal » Ville Centre » Propriétaires fonciers » Promoteurs » PRAM artères en chantier	
25	ANALYSER LES POSSIBILITÉS POUR CONCEVOIR DES PROJETS ÉPHÉMÈRES DE MANIÈRE À ÉCLAIRER CERTAINES DÉCISIONS PUBLIQUES	» Arrondissement de Saint-Léonard » Partenaires » Ville Centre	
26	METTRE EN VALEUR L'ENTRÉE DE PARC LADAUVERSIÈRE PAR DES AMÉNAGEMENTS LUDIQUES ET SIGNALÉTIQUES	» Arrondissement de Saint-Léonard	
27	CRÉER UN COMITÉ DE TRAVAIL ARRONDISSEMENT-VILLE-SDC-STM POUR OPÉRER UNE TRANSITION EFFICACE ET INTELLIGENTE DE LA RUE JEAN-TALON EST POUR LA PÉRIODE DE 2020 À 2026. LE COMITÉ VEILLERA AU MAINTIEN ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN PLANIFIANT DES MESURES TRANSITOIRES QUI RENDRONT LA RUE ATTRAYANTE AVANT ET PENDANT LE CHANTIER	» Ville Centre » Arrondissement de Saint-Léonard » Société de transport de Montréal » Société de développement commercial	

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

PLAN D'ACTION - DÉVELOPPEMENT DURABLE

	ACTION	ACTEURS IMPLIQUÉS	PRIORITÉ
28	REVOIR LE RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS POUR AJOUTER DES CRITÈRES SPÉCIFIQUES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	» Arrondissement de Saint-Léonard	
29	PROMOUVOIR LES INTERVENTIONS DE VERDISSEMENT DES COURS AVANT ET DES STATIONNEMENTS HORS RUE EXTÉRIEURS	» Arrondissement de Saint-Léonard » Écoquartier Saint-Léonard » CRE-Montréal	
30	IDENTIFIER LES OPPORTUNITÉS DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ABORDABLES, FAMILIAUX ET SOCIAUX	» Arrondissement de Saint-Léonard » Comité promoteur du logement social » Promoteurs » Groupes de ressources techniques » Ville Centre » Société d'habitation et de développement de Montréal	
31	OFFRIR UNE DIVERSITÉ DE TYPES DE LOGEMENTS (NOMBRE DE CHAMBRES) DANS LES PROJETS DE REDÉVELOPPEMENT	» Arrondissement de Saint-Léonard » Comité promoteur du logement social » Promoteurs	
32	INTERDIRE LE STATIONNEMENT EN COUR AVANT ET REVOIR LE NOMBRE MINIMAL DE CASES POUR LES USAGES COMMERCIAUX ET COMMUNAUTAIRES SANS EMPÊCHER UNE BONIFICATION DES AMÉNAGEMENTS, ET REVOIR LES COÛTS D'EXEMPTION QUI SONT DE 8 000$ PAR CASE	» Arrondissement de Saint-Léonard	
33	IDENTIFIER LES OPPORTUNITÉS D'AJOUTER DES PARCS ET DES ESPACES VERTS DANS LE SECTEUR 1 ET RÉFLÉCHIR À UNE STRATÉGIE DE MISE EN RÉSEAU DE CEUX-CI	» Arrondissements de Saint-Léonard, Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension, Rosemont -La Petite-Patrie » Écoquartier	
34	OBLIGER L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES DANS LES NOUVEAUX PROJETS IMMOBILIERS	» Arrondissement de Saint-Léonard » Promoteurs	

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

PLAN DES AFFECTATIONS

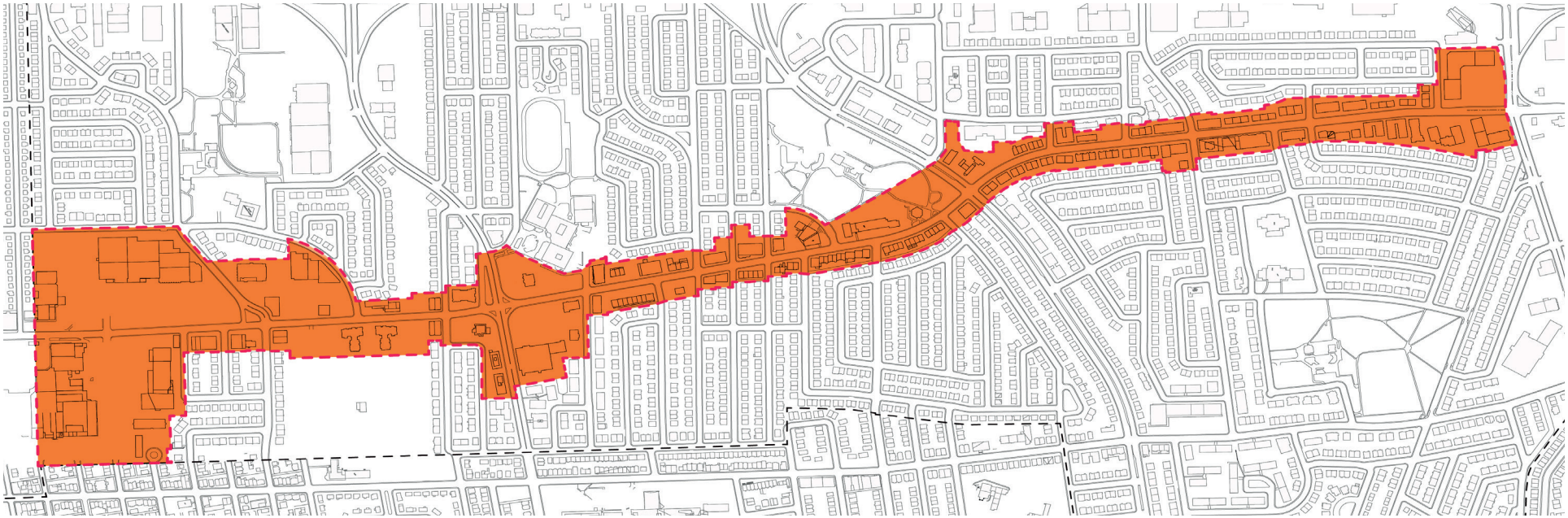

Secteur mixte

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

PLAN DES HAUTEURS

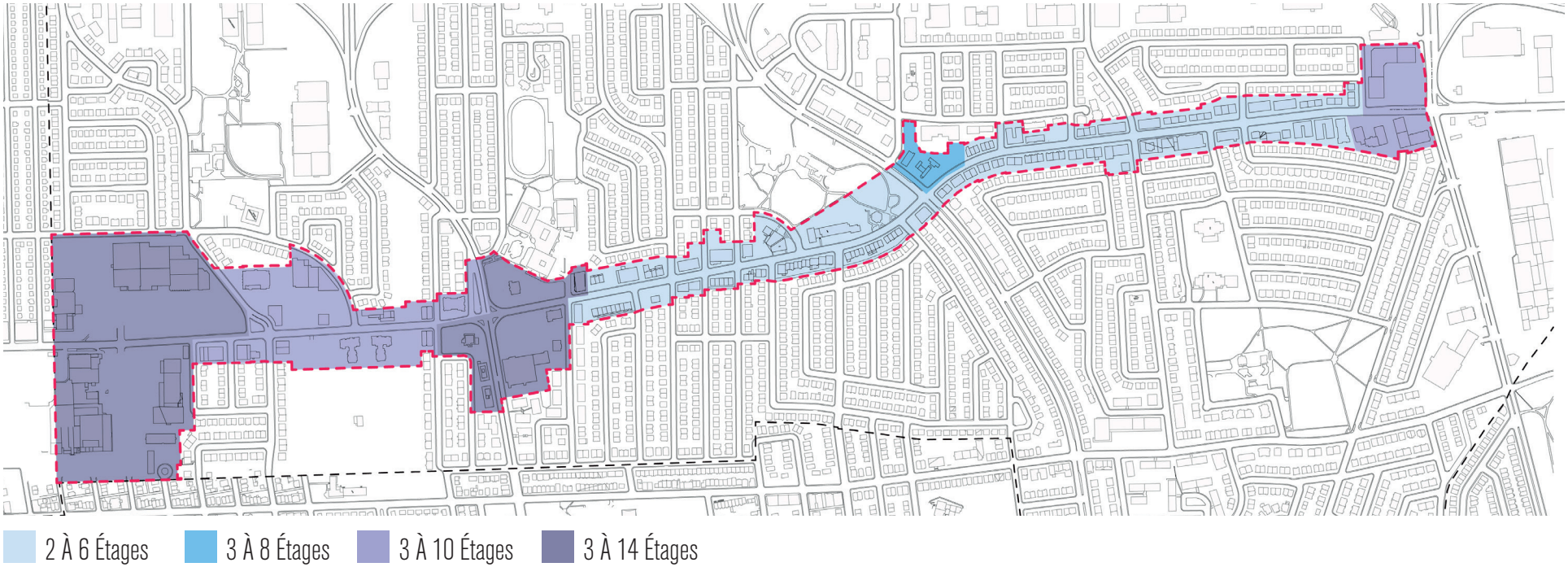

MERCI

Saint-Léonard
Montréal

architecture
urbanisme
design intérieur
durabilité
programmation
communication

PROVENCHER_ROY